



## Stratégies de gestion communautaire du foncier: Cas de l'activité de l'orpaillage clandestin dans la localité de Kéhi (Côte d'Ivoire)

Dr. Adou Paul Venance

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

### Abstract

Damage to the agrarian production sector has plagued the income efforts of communities in Kéhi town. In a surge of resilience, they invest in the activity of underground gold mining and develop maneuvers of identity control of the area of activity. The strategic analysis allows us to identify the different logics of the social groups present and to understand the issues involved.

**Keywords:** strategies, community management, land, social groups, issues

### 1. Introduction

La littérature de l'historicité du développement économique de la Côte d'Ivoire post indépendance s'articule en deux mouvances. La première fait l'état des lieux sur les acquis du pays des années 1970 (Amin, S 1967; Olivier de Sardan & Dozon, P 1985; Bénié, K.M 2002; Chaléard, J.L 1984; Penouil, M 1979; Mounier, 1992). La seconde évalue le système de gouvernance dans le contexte des limitations institutionnelles et structurelles. (Kouamé, K.M 1996; Berthelie, P & Lipchitz 2005; Conte, B 2004; Kouadio, K.A 2007; Berthélemy, J.C & Bourguignon, F 1996; Cogneau, D & Mesplé-Somps, S 1999). C'est donc dans ce sillage-ci, que nous situons notre étude. En effet, l'économie ivoirienne connaît plusieurs phases de transition dans l'itinéraire <sup>[1]</sup> de développement du pays. Durant ces deux dernières décennies, la fluctuation des cours de matières premières grève significativement l'économie paysanne, surtout pour les communautés dans le Nord. À cet effet on note la redynamisation des structures agricoles chargées de la stabilisation des prix de nos produits de rente notamment le conseil coton anacarde depuis 2013. En effet, tous ces efforts de régulation du secteur agricole entrepris par l'État répondent à un seul but qu'est celui de refouler la pauvreté loin des communautés rurales. Mais, en dépit de toutes ses initiatives, le phénomène de l'orpaillage « clandestin » s'installe et prolifère dans le village de Kéhi situé au Nord-ouest à 970 kilomètres de la capitale économique Abidjan. Le foisonnement rapide des sites d'extraction aurifère, la précarité des installations et des outils ainsi que des produits chimiques à forte teneur en métaux lourds, oblige l'État à

ordonner la fermeture <sup>[2]</sup> des expéditions d'orpaillage informel sur toute l'étendue du territoire. Malgré, la volonté manifeste de l'État de mettre un terme à l'activité, les communautés à l'œuvre sur ses sites interdits sont soumises à deux phénomènes sociaux qui forgent leur témérité et expliquent leur implantation. D'abord, dans le village de Kéhi, cohabitent diverses nationalités qui prônent une idéologie identitaire d'exploitation des ressources minières. Ensuite, il existe au sein de chaque communauté une saine émulation basée la maîtrise de l'espace d'activité et des règles de gestion des intérêts de groupes. De ces constats, découle, un certain nombre de questions:

Quelles sont les politiques communautaires de gestion du foncier traditionnel dans le village de Kéhi ?

Quelles sont les idéologies communautaires qui animent les expéditions de l'orpaillage informel ?

Comment la maîtrise du terrain et des règles sociales contribuent-elle à la promotion des acteurs dans cette localité ?

L'objectif de ce présent article est de comprendre les logiques identitaires en présence dans une dynamique de régulation de l'espace d'activité et de promotion sociale.

La thèse soutenue dans cet article est la suivante: la persistance de l'orpaillage « clandestin » est liée à la diversité des politiques et pratiques foncières des acteurs en présence. Cela rend entraîne la fugacité du secteur d'activité et le rend difficilement maîtrisable par les autorités étatiques.

### 2. Méthodologie

Pour cet article, nous porterons notre étude sur le village de Kéhi dans la sous-préfecture de Tienko dans la région du Denguélé. C'est un choix raisonné reposant sur deux critères: l'intégration sous-régionale, notre zone d'étude abrite plusieurs <sup>[3]</sup> communautés de la CEDEAO <sup>[4]</sup>, la cristallisation

<sup>1</sup> Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le pays s'est donné comme leitmotiv, de faire reposer son développement sur l'agriculture comme le stipule cette maxime symbolique du Président Félix Houphouët Boigny: « Le succès de ce pays repose sur l'agriculture ». Toutefois, la crise économique des années 80 conduit à plusieurs réformes, notamment, les Programmes d'ajustement structurels (PAS) pour juguler les ratés des politiques de développement prônés par la Côte d'Ivoire.

<sup>2</sup> Cette Opération baptisée « ORPI3 » a pour mission de déguerpier des orpailleurs clandestins du 17 juin au 06 juillet 2016.

<sup>3</sup> À Kéhi, on y trouve des résidents Burkinabé, Malien et Guinéen, Togolais.

des pratiques foncières communautaires des pratiques foncières. Dans cette étude, nous avons recouru au « *focused group* »<sup>[5]</sup>, l'entretien semi-directif et l'autobiographie. Ces techniques de recueil de données ont été éprouvées au niveau des groupes identitaires et de leurs représentants respectifs. L'ensemble de ces informations est analysé à travers la théorie de l'analyse stratégique (Crozier et FRIEDBERG, 1977) dans une perspective socio-économique.

Ainsi, dans une première partie, nous étudierons la typologie des idéologies des acteurs associés l'orpaillage informel. Dans une deuxième partie, nous aborderons la mise œuvre des considérations identitaires dans la gestion des pratiques foncières. Dans une troisième partie, nous analyserons les stratégies de promotion de l'acteur dans son champ d'activité.

## 2.1 La typologie d'idéologies des acteurs associés l'orpaillage informel à Kéhi

### 2.2 La dynamique démographique, une réalité du village de Kéhi

Depuis la découverte de l'or, Kéhi fut envahi progressivement par des immigrants venus, de divers horizons. Ledit village est convoité et prisé par les acteurs de la filière du fait de son attrait aurifère. Les ruelles du village sont visiblement bondées de monde. Aux dires des autochtones, il ne se passe pas de jours sans que le village n'enregistre de nouvelles vagues migratoires. Ainsi, le confirme les propos de Monsieur KOUYATE<sup>[6]</sup> « *Notre village est un territoire béni, l'exploitation primaire de l'or par nos aînés a ouvert la porte à des expéditions de plus en plus variées. D'abord, les autochtones au premier plan ensuite, les allochtones, enfin, les allogènes, tous sont épris d'une frénésie de quête de l'or* ». Cette forte explosion démographique circonstancielle a eu évidemment un impact sociologique considérable au niveau local. Cela se caractérise par la cohabitation de plusieurs communautés et d'idéologies identitaires divergentes.

Par conséquent, tous ces individus sont dans leur diversité poussés par l'esprit de profit. Visiblement, sont présents à Kéhi des acteurs maliens, ivoiriens, burkinabè, guinéens; et nigériens. Parmi eux; on dénombre des mineurs, des jeunes et des adultes. Concernant leur couche sociale, on rencontre des orpailleurs de profession, de forgerons, des cultivateurs des chômeurs des anciens militaires et prisonniers. À côté des acteurs, on note aussi la présence des commerçants qui sont également à la recherche de gain dans ledit village.

Par ailleurs, la présence sur la même sphère géographique, de tous ces individus de nationalités différentes, a engendré de nouvelles interactions de vivre-ensemble. En ce sens, Michel CROZIER et Erhard FREIDBERG (1977: 445), enseignent que: « *L'action collective, organisée, est un construit social* ». Bien que provenant d'horizons divers, les acteurs cosmopolites présent à Kéhi fusionnent leurs aspirations en une volonté commune. Il s'agit pour ceux-ci de mener leurs activités dans un climat de convivialité. À cet effet, les règles de cohésion sociale instaurées par les autochtones assurent

l'exercice de l'activité de l'orpaillage dans la quiétude, pour le bien de tous ces acteurs en situation. En claire, ces règles constituent, « *un instrument que des acteurs sociaux se sont forgés pour régler leurs interactions de façon à obtenir le minimum de coopération nécessaire à la poursuite d'objectifs collectifs, tout en maintenant leur autonomie d'agents relativement libres* »<sup>[7]</sup>.

## 2.3 Une hiérarchie communautaire gage d'intégration sociale dans la localité

Cette hiérarchie est constituée des groupes conservateurs, stratégiques et erratiques. Elle repose sur le principe du respect des règles du foncier coutumier ainsi que de l'observation des règles érigées par les autochtones. Toutes les communautés en présence notamment les Maliens, les Burkinabès, les Ivoiriens les Guinéens et les nigériens interviennent sur même site<sup>[8]</sup>. Ils y sont pour le même fait économique qu'est l'activité d'orpaillage. Ce faisant, la conduite quotidienne du site est menée conjointement par les groupes conservateurs et stratégiques. Ce sont, entre autres les membres de la « communauté locale »<sup>[9]</sup> et les « acteurs Maliens »<sup>[10]</sup>. Ces deux groupes entretiennent une relation d'affinité ethnique. Le groupe stratégique conscient de ce fait, exploite cette opportunité pour asseoir sa réputation de « personnes malignes » dans le système foncier actuelle du village. En effet, contenu de cette relation privilégiée avec les autochtones, les « acteurs maliens » ont une ascendance avérée les autres acteurs expatriés en présence. Cette distinction se laisse entrevoir dans la priorité de l'accès au site aurifère ainsi que dans la distribution des profits issus de la vente de l'or. Quant aux autres, les membres du groupe des erratiques à savoir les Burkinabès, les Guinéens et les Nigériens ils sont confinés dans les tâches d'ouvriers et de maintenances dans les activités d'extraction et du traitement du minerai. Ce sont des acteurs dépourvus de pouvoir de décision. Dans ce sillage, Michel CROZIER et Erhard FREIDBERG affirment dans ce contexte que « *Le pouvoir est une relation et non pas un attribut des acteurs* »<sup>[11]</sup>. Pour eux, les rapports d'autorité entre les acteurs sont tributaires de la capacité de ceux-ci de s'affilier au « plus fort », les autochtones. Ils suivent ce que les dirigeants<sup>[12]</sup> décident. Toutefois, ceux-ci sont souvent soumis à la manipulation des membres du groupe des conservateurs et des erratiques. Ainsi, le groupe des erratiques est souvent utilisé comme un levier par le groupe des conservateurs et stratégiques pour atteindre des visées économiques particulières.

<sup>7</sup> *Ibid.*, Michel Crozier et Erhard FRIEDBERG.

<sup>8</sup> Il s'agit des terres coutumières qui autrefois abritaient les champs de mille, de riz et maïs de la localité de Kéhi.

<sup>9</sup> Les membres de la communauté locale ou les autochtones sont d'origines malinké proche des ressortissants de l'actuelle Mali. En effet, depuis l'institution des républiques dans l'ère postcoloniale en Afrique, nous faisons le constat de la scission de grandes communautés ethnique de l'Afrique auparavant logé sur un même territoire. De sorte qu'il existe toujours un continuum identitaire entre différents peuples d'États voisins.

<sup>10</sup> Les acteurs Maliens du fait de leur filiation historique avec les Mandingues de la Côte d'Ivoire, ont une relation privilégiée avec le groupe des conservateurs, les autochtones de Kéhi.

<sup>11</sup> Michel Crozier et Erhard Freidberg, *Op.cit.*

<sup>12</sup> Ce sont les membres des groupes conservateurs et stratégiques.

<sup>4</sup> Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D. E.A.O).

<sup>5</sup> Nous avons procédé à un entretien de groupe constitué de sept (7) à douze (12) individus au sein des différentes communautés présentes.

<sup>6</sup> Monsieur Kouyaté est le représentant du comité de gestion du foncier dans le village de Kéhi.

## 2.4 Les logiques socioéconomiques des acteurs

Deux logiques socioéconomiques structurent les pratiques des acteurs de l'orpaillage informel dans la localité de Kéhi. Celle dite « légitime <sup>[13]</sup> » et « mercantile <sup>[14]</sup> ».

Dans la première logique, il ressort que l'immense intérêt suscité par l'activité d'orpaillage a considérablement renforcé l'hégémonie des autochtones et leurs alliés maliens sur les autres groupes communautaires en présence. Dans cette mouvance, Michel CROZIER et Erhard FREIDBERG affirment en substance: « *L'acteur n'existe pas au-dehors du système qui définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer* » <sup>[15]</sup>. En effet, ils contrôlent l'ensemble des nœuds de pouvoir dans le village. De ce fait, les acteurs originaires dudit village épaulés par leurs alliés maliens ont mis en place un système de contrôle du champ d'activité afin d'accroître significativement leurs profits économiques. Pour ce faire, en dehors de l'orpaillage, ils se sont accaparés des secteurs de la logistique et de la fourniture des services connexes à cette activité. Ce sont entre autres, la vente et la distribution de l'eau sur les sites extractions, la location quotidienne de certains outils de travail. Notamment les tricycles, les moulins, les motos- pompes, les pioches, les marteaux. Tout cela, leur confère une légère ascendance financière sur les autres acteurs Burkinabè, guinéens, et nigériens. Ce sont les mêmes qui vendent, aussi les places à exploiter moyennant la somme de vingt-cinq mille francs (25.000f) CFA.

Dans la seconde logique, est essentiellement la promotion des intérêts individuels des membres du groupe des erratiques. C'est une forme de revendication du caractère résilient du groupe des erratiques faces à la forte hégémonie financière des groupes conservateurs et stratégiques. En revanche, les « erratiques », en occurrence les Burkinabès, les Guinéens et Nigériens refoulent le confinement lié à la forte emprise économique des « conservateurs » et des « erratiques », ils se sont constitués en main-d'œuvre et vendent leur service aux autochtones et leurs alliés en quête de main-d'œuvre. En plus de la possibilité, qu'ils ont dans « certains cas » <sup>[16]</sup> d'être propriétaire de tranchés ou de trous d'extraction, ils servent aussi d'office de main-d'œuvre. Par conséquent, cette volonté farouche de réussir a fait d'eux un maillon incontournable du système foncier actuel. De par leur courage, ils ont aussi à leur niveau, presque envahi toutes les activités exercées sur les sites d'extraction moyennant des avantages financiers. Présentement, ils constituent la véritable main-d'œuvre sur le « *daman* » <sup>[17]</sup> de Kéhi. Aujourd'hui, on sent la gaîté sur leur visage car ils sont financièrement autonomes.

Par ailleurs, il existe des travers liés aux logiques socio-

économiques, c'est que les différents groupes d'acteurs du site de Kéhi préfèrent assurer la pérennité de leurs gains dans la sérénité et dans la facilité par la distribution de « pots de vin ». À ce sujet, Bertrand OBERSON (2009: 9) affirme que « *Les comportements des individus et des groupes sont donc relativement imprédictibles, mais leurs actions sont intelligibles* ». Pour cela, chaque quinzaine, ils distribuent des enveloppes d'argent aux agents de force de l'ordre qui interviennent dans la zone. Ces lignes budgétaires ouvertes sont destinées à intéresser les agents de force de l'ordre. Ainsi, ces derniers les laissent travailler au lieu de les empêcher sachant très bien que ceux-ci sont dans l'illégalité.

## 3. La mise œuvre des considérations identitaires dans la gestion de l'activité d'orpaillage

Dans le village de Kéhi a cours une configuration des tâches lié à l'orpaillage selon les nationalités en présence. Ainsi, dans cette rubrique, la division du travail repose sur le savoir-faire lié à l'identité des acteurs. Nous présentons ces acteurs majeurs selon les groupes stratégiques.

### 3.1 Le groupe des conservateurs

#### Les villageois de Kéhi

Les autochtones sont les maîtres des sites d'extraction, de l'organisation sociocommunautaire du travail et de la gestion des situations de litiges liés à l'activité de l'orpaillage. Ils fédèrent leur organisation autour du chef de village. Celui-ci incarne la sagesse et est la vitrine d'une gestion culturelle du foncier. Il est assisté par un conseil de sage choisi parmi les anciens du village. Ces autorités ont été vite débordées par la convoitise de plus en plus grandissant de leurs terres. Alors, depuis ces deux dernières années, ils ont institué le comité de gestion des sites d'exploitation. Celui-ci a pour prérogative, l'enregistrement des équipes d'expédition engagées dans l'orpaillage et de faire respecter l'application stricte de la tradition. Les membres du Comité local de gestion sont comme des commis qui travaillent en lien avec l'ensemble des acteurs présent à Kéhi et les autorités coutumières du village. Surtout, il favorise l'intégration des diverses communautés conviées à l'activité de l'orpaillage par le tutorat. « *C'est un élément institutionnel (institution agraire et sociale) qui régit des droits et des dynamiques. C'est une institution fondée sur une conception morale des droits aux étrangers. C'est un ensemble de règles, normes acceptées et intériorisées par les acteurs qui reposent avant tout sur un contrat d'hospitalité* ». (Koné, M., Ibo, G.J., Kouamé, N., 2005).

Dans ce sens, une équipe mixte est chargée de coordonner cette coopération. Elle est pilotée conjointement par les autochtones au premier plan et les alliés maliens souvent au second plan. Rappelons, qu'il existe un accord tacite entre ces deux groupes d'acteurs, une forme de complicité.

### 3.2 Le groupe des stratégiques

Deux groupes d'acteurs constituent ce pool, les Maliens et Burkinabès.

#### 3.2.1 Les acteurs maliens

Ils ont la réputation d'être des pionniers dans l'orpaillage. Une expérience professionnelle, qu'ils tirent d'une longue tradition de « chercheur d'or ». Ils sont aguerris aux conditions les plus

<sup>13</sup> Cette logique repose sur la promotion des aspirations financières du groupe social d'accueil. Elle concerne l'accaparement de l'ensemble des secteurs de production par les autochtones et leurs alliés maliens.

<sup>14</sup> Cette logique est dite mercantile parce qu'elle repose sur la poursuite d'intérêts particuliers au détriment de ceux du groupe.

<sup>15</sup> Michel Crozier et Erhard Freidberg, *Op.cit.*

<sup>16</sup> Les membres du groupe des erratiques, offrent des services à but non-lucratif pour obtenir en compensation un droit de propriété limité de quelques trous d'extraction. En réalité, il s'agit de droit d'extraction hebdomadaire et non perpétuel.

<sup>17</sup> Mine d'or en langue Malinké.

extrêmes liées au climat et sol. Ce sont des travailleurs affables, car ils gèrent la prospection, le nivelage du terrain, la creusée et l'extraction du minerai.

En ce sens, sur les sites d'orpaillage, on recense une forte présence d'acteurs maliens. Ils sont au nombre de vingt-neuf acteurs (29). Cette présence s'explique par deux variables. D'abord la proximité de la sous-préfecture de Tienko précisément du village de Kéhi à la frontière malienne (27km). Ensuite, la longue expérience et tradition des acteurs par rapport à l'orpaillage, à ce propos voici ce que dit Monsieur DRAMÉ, l'un de nos enquêtés: « *Je suis orpailleur de profession, une activité que j'ai héritée de mon père, qui lui aussi était orpailleur de profession. Étant le géniteur de trois garçons, j'ai formé ma progéniture à cette activité. D'ailleurs, ceux-ci sont devenus mes compagnons dans le travail. Ils s'apprennent à leur à perpétuer cette noble tradition à leurs descendants* ». Nous retenons que l'orpaillage comme le témoigne cet enquêté est ancré dans les mœurs des acteurs maliens à Kéhi. Cette expertise est comptable dans les déterminants de leur rapport de proximité avec les autochtones. En effet, les Maliens sont des alliés privilégiés des villageois de Kéhi surtout leurs prestations profitent financièrement aux natifs du village. Les autochtones acceptent de céder leur terre en retour, ils bénéficient d'une compensation financière estimée à environ 30% de l'or extrait que leur verse les acteurs maliens.

### 3.2.2 Les acteurs Burkinabés

Les ressortissants Burkinabés sont des aventuriers en quête de conditions de vie meilleure. Ils sont réputés pour leur docilité et leur courage à affronter les dangers de tous ordres sur les sites d'extraction. Mariatou KONÉ (2006: 27) pense que « *La « docilité » et la soumission qui semblent caractériser ce groupe d'acteurs relèvent de la nature du processus d'insertion dans le milieu d'accueil* ». Il faut dire que, « les étrangers » sont les bienvenus dans le village de Kéhi. Surtout, une telle ressource humaine de qualité. C'est ce que dit Monsieur COULIBALY, l'un des responsables de gestion des lieux, « *Ici, nous avons des gens à qui nous pouvons faire confiance face à des situations accidentelles ou difficiles. Nos frères Burkinabés, sont de véritables guerriers prêts à parer à toute épreuve. Bien sûr n'exagérons pas, ce sont des hommes, mais il se distingue par leur courage presque sans faille* ». Ces assertions confortent bien la réalité, les Burkinabés assurent deux fonctions clés dans le système de répartition des rôles. La première fonction est la stabilité d'une main d'œuvre de bonne qualité, la seconde est celle de la particularité des prestations, du fait que les Burkinabés repoussent les limites humaines par l'audace.

Ainsi, les Burkinabés occupent la seconde place dans l'échelle sociocommunautaire du travail à Kéhi, avec vingt-cinq (25) personnes actives sur les sites. Leur présence s'explique également presque par les mêmes raisons justificatives de la forte présence des maliens dans la localité. Cependant, on doit ajouter aussi la situation de précarité avancée dans laquelle ils se trouvaient dans leur pays d'origine, explique en partie cette présence massive des acteurs Burkinabés sur les sites de Kéhi. Enfin, la dernière raison à prendre en compte aussi dans cette présence importante des ressortissants Burkinabés, s'explique par une vision trop idéaliste qu'on les Burkinabés de la Côte

d'Ivoire. Ainsi, dans l'imagerie populaire être en terre ivoirienne, c'est faire le choix de la réussite. Monsieur KABORÉ le signifie dans ces propos: « *Chez nous, nous souffrons assez, notre peine est telle que nous sommes amenés à opter pour l'aventure. Mais fort heureusement, nous avons un pays voisin où coule le lait et miel. De plus, le village de Kéhi est bien proche géographiquement de notre pays, alors nous y sommes pour faire ce que nous savons le mieux, la proposition d'une main d'œuvre de qualité telle qu'on n'en trouve rarement* ». Les Burkinabés sont un maillon essentiel de la division du travail minier dans le village de Kéhi.

### 3.3 Le groupe des erratiques

Ici, deux catégories d'acteurs sont identifiées, ceux qui ont une expertise dans un domaine d'activité précis et les aides. Toutes ces deux catégories sont souvent à la solde des autres groupes stratégiques.

#### 3.3.1 Les acteurs ivoiriens

Retenons à juste titre que la filière de l'orpaillage, jadis considérée comme l'affaire des ressortissants des autres pays de la CEDEAO, enregistre ces dernières décennies un nombre considérable d'acteurs nationaux dont le site de Kéhi en constitue une illustration avec vingt-trois acteurs (23) acteurs. Le caractère lucratif de l'activité a sans doute suscité une forte détermination, des Ivoiriens à s'y investir. Selon Monsieur KÔKÔ « *Nous les locaux, nous avons eu deux perspectives de réussite, c'est d'abord l'école pour finir comme bureaucrate et les travaux champêtres pour être un grand planteur. Mais, depuis les différentes crises que connaît le pays notre conscient s'est éclairé et nous découvrons une terre bénie comme le village de Kéhi avec l'or tapis dans le sol, nous aidons nos confrères pour l'exploitation de l'or en retour, nous bénéficions d'un savoir-faire tout en gagnant de l'argent* ». Pour les acteurs locaux, c'est l'échec dans les secteurs de promotion sociale comme l'école et l'agriculture qui les pousse à un investissement dans le domaine de l'orpaillage informel. Ils sont comme « des hommes à tout faire ». Surtout, ils ne s'en cachent pas, c'est auprès des autres acteurs présents qu'ils apprennent.

#### 3.2.2 Les acteurs guinéens

Les acteurs guinéens arrivent en quatrième position derrière les Ivoiriens avec vingt (20) acteurs. Leur présence s'explique aussi par les mêmes raisons déjà évoquées au sujet des acteurs maliens, notamment la longue culture de l'activité, la recherche d'argent et la proximité de la sous-préfecture de Tienko précisément le village de Kéhi localisé non loin de la frontière guinéenne. Pour Monsieur BARI, « *l'activité de l'orpaillage est quelque chose de familier pour nous. La raison de notre présence à Kéhi est d'user de notre savoir-faire pour gagner de l'argent. Pour cela, nous nous soumettons aux règles du village et celles de coopération* ». Les acteurs guinéens incarnent l'intégration sous régionale, ils se distinguent par leur « professionnalisme » et leur esprit d'équité. Ils font office de « bon-amis », de confidentes pour les autres acteurs.

#### 3.3.3 Les acteurs nigériens

Au nombre de deux (02). Les acteurs sont aussi présents pour

les mêmes motivations d'ordre pécuniaire. Ils interviennent dans le domaine de la technologie et de l'équipement. Sur les champs d'extraction, ce sont eux qui assurent la maintenance des machines de forages et la fourniture des accessoires électroniques telles bougies d'alimentation pour moteurs, pièces de rechange de circuit intégré. Ils constituent l'unité mobile du « patchwork » des acteurs intervenant dans « l'orpaillage clandestin ». Ils effectuent la liaison entre le Nigeria et Côte d'Ivoire dans l'optique de régler au mieux les problèmes liés à leur domaine compétence. Ils sont, comme le dit le responsable du comité de gestion « *les ingénieurs indispensables du groupe* ». Ils ne sont pas astreints aux activités les plus énergiques, mais leurs actions éminemment technique force l'admiration des groupes identitaires présents. C'est aussi en cela qu'ils consolident leur pouvoir et renforce un temps soit peu leur hégémonie auprès des autres membres du groupe. Bertrand OBERSON enseigne à cet effet que: « *Le pouvoir apparaît comme l'élément clé de la dynamique de l'action collective et, ce faisant, des organisations* ». Dans l'engrenage des rapports de légitimation des groupes exogènes dans l'activité de l'orpaillage Kéhi, l'expression du pouvoir dans les moindres domaines de compétence semble être sans égard une occasion réussie d'admissibilité.

#### 4. Diagnostique de promotion des acteurs au sein des différents groupes d'appartenance

##### 4.1 Le respect des règles locales, une assurance socio-professionnelle des acteurs

Dans l'archétype de l'analyse stratégique, Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG présentent, l'univers du travail social comme un engrenage dans lequel l'acteur le plus avenant use de finesse pour exploiter les moindres failles du système et s'en servir comme un levier de pouvoir. À cet effet, Jean-Pierre Chauveau, nous explique: « *Il s'agit donc d'un jeu où de jeunes autochtones veulent restaurer le contrôle de « leurs » étrangers pour continuer de profiter du fruit de la mise en valeur de « leurs » terres par la perception d'une rente* ». Ainsi, dans le village de Kéhi, les acteurs les plus malin issue des différents groupes identitaires et idéologiques tout en jouant convenablement leurs rôles dans l'organisation socio-professionnelle lié à l'activité de l'orpaillage informel, profite de la moindre faille pour générer un sens pouvoir à leur faveur. Dans le groupe des conservateurs, ce sont les autochtones qui se servent de leur position d'originaires pour occuper l'ensemble des secteurs pourvoyeur de revenus. Ils interviennent comme leader sur les sites d'extraction de l'or, de la gestion foncière et de la logistique et leur hégémonie ne souffre d'aucune contestation. Monsieur ABOUDLAYE un responsable du COGES, confirme cette réalité à travers ses propos: « *Lorsque vous avez une propriété, il est nécessaire d'étendre son hégémonie sur elle de sorte à en tirer un profit véritable. Toutefois, cela doit se faire naturellement dans le strict respect des règles acceptées par tous* ». Selon les propos de notre enquête, les autochtones tirent un profit conventionnel de leur terroir, mais il ressort de nos interviews que les profits liés à l'activité de l'orpaillage ne sont pas équitablement répartis au sein de la communauté villageoise. Cette situation occasionne de plus en plus des revendications des cadets sociaux. Effet ceux-ci contestent la légitimité des aînés sociaux à régir la gestion des terres aurifères. À juste

titre, le responsable de la jeunesse affirme « *L'argent n'aime le bruit, mais ce sont les indignes qui profitent de la richesse pour susciter des bruits. Le linge sale se lave en famille alors, nous les jeunes du village, nous allons régler ses divergences et restaurer l'ordre dans le contexte du respect de notre coutume* ». Il ressort de nos analyses que les aînés sociaux exploitent de manière stratégiques les règles du terroir pour s'enrichir tandis que les cadets à leur tour prennent pour prétexte la mauvaise répartition des biens communautaires pour exprimer une volonté de changement à leur faveur.

##### 4.2 La promotion dans l'activité de l'orpaillage liée au savoir du groupe d'appartenance

Les membres du groupe stratégique, usent de deux sphères d'influence pour accroître leur pouvoir à l'égard des autres expatriés. À juste titre, Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG résumant leurs pensées du lien entre pouvoir et condition humaine en ces termes: « *Les relations aux autres sont toujours des relations de pouvoir dans la mesure même où l'homme existe [...]. Exister revient à entrer dans un champ de pouvoir* »<sup>18</sup>. Ils se servent de leur filiation historique avec les autochtones pour se maintenir en bonne place dans l'accès aux sites d'extraction, dans l'accès à la logistique et dans les différents contrats de vente de l'or. Aussi, leur savoir-faire incontestable leur confère une double autorité. Ils sont tantôt adulés par les autorités coutumières en qualité de partenaire crédibles, tantôt, Ce sont les acteurs du groupe erratique qui leur fond la courbette dans l'objectif de bénéficier de leur expertise et d'être ainsi en activité constamment. Monsieur DIARRA, un acteur malien s'exprime à ce sujet: « *Nous ne sommes pas ici au même titre que les autres. Nous jouissons d'un statut particulier, car, nous sommes ici, comme chez nous, nos frères en Côte d'Ivoire nous traitent avec beaucoup d'égard parce que nous maîtrisons l'orpaillage traditionnel. Nous tirons profit du bon traitement en retour, ils bénéficient de notre reconnaissance. Aussi, nous sommes en quelque sorte les maîtres d'ouvrage des autres communautés ici à Kéhi* ». Il ressort de nos constats que, les acteurs ivoiriens sont les plus dépendants de l'autorité des membres des groupes stratégiques au sujet de la quête à proprement parlé. Rappelons qu'ils ne disposent de connaissances réelles concernant l'orpaillage.

Les acteurs du groupe erratique bien étant apparemment au niveau inférieur de l'échelle socio-professionnelle de l'orpaillage à Kéhi, disposent de marges de manœuvre non-négligeable. D'abord, il s'agit de la qualité de la main d'œuvre proposée par ceux-ci, en occurrence, les Burkinabè. Ils sont incontournables dans les activités de fouilles, de forage et d'extraction de l'or. Ils se distinguent des autres par leurs vigueurs, leurs agilités et leurs courages légendaires. Monsieur OUEDRAOGO, un représentant de cette communauté affirment à cet effet: « *Sur les sites de l'orpaillage, nous nous faisons respecter par notre capacité à transcender les limites des autres par notre courage, notre force et notre témérité* ». Par ailleurs, d'un point de vue technique, ce sont les acteurs nigériens qui sont les plus nantis. Ils ont fini par s'imposer autres acteurs par leur expertise électronique. Rappelons, qu'ils sont les seuls garantir le fonctionnement de tout ce qui

<sup>18</sup> Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *Op.cit.*

est du ressort de l'électromécanique des outils et engins de fortune déployés sur les sites d'extraction. Monsieur ALADJI, l'un des acteurs de ce groupe identitaire affirme: « *Bien qu'on nous perçoive souvent comme des paresseux ici, ce sont nos connaissances techniques qui permettent de dynamiser les activités sur le terrain. Pourtant, ceux qui sont les travailleurs véritables le reconnaissent* ».

### 4.3 Manœuvres stratégiques des acteurs dans l'organisation sociocommunautaire

Le cadre de l'analyse stratégique est une vitrine pour comprendre les manœuvres des différents acteurs qui interviennent sur les sites d'orpaillage. Ainsi, deux catégories stratégiques sont répertoriées dans les relations socioprofessionnelles des individus. D'abord, la première catégorie est celle qui se sert du respect des règles locales comme un ascenseur socioprofessionnel. La seconde catégorie, utilise le même procédé que la première, seulement, elle a pour catalyseur une excellente gestion des rapports entre les membres du groupe erratique, ceux du groupe stratégique et conservateur. Dans un premier contexte, rappelons que les différents acteurs ont pour principal motif la crise socioéconomique. Les membres du groupe erratique adoptent d'entrée de jeu, une posture de courbure et sont donc soumis aux règles et principes du village hôte. Ils ont accepté ces règles, pour faciliter à la fois leur intégration sociale et leurs relations de travail. Chemin faisant, au regard des enjeux, ils se sont organisés parallèlement à l'organisation sociocommunautaire du village de Kéhi. Ainsi, ils ont mis sur pied des manœuvres dans tous les domaines d'activités dans les différents sites d'orpaillage à Kéhi. Il est opportun de souligner que les membres du groupe erratique sont à priori logés au grade de subalternes dans la hiérarchie socioprofessionnelle de la localité de Kéhi. Alors, conscient de cette situation, ceux-ci font montre de prouesses exceptionnelles dans leurs domaines de compétences respectifs. Au fil du temps, à force de collaborer avec les autres dans le champ professionnel, ils ont développé des automatismes qui leur ont permis d'estomper de manière stratégique les stéréotypes, c'est dans cette optique que CROZIER et FRIEDBERG (1977: 90) stipulent que: « *une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement un acteur, celui-ci garde toujours une marge de liberté et de négociation, grâce à cette marge de liberté, chaque acteur dispose ainsi du pouvoir sur les autres acteurs* ». En sens, les membres du groupe erratique se sont constitués au prix de leur travail en un maillon nécessaire du système socioprofessionnel à Kéhi. Bien plus, ils sont montés en grade. Ils ont de ce fait, en plus de leur statut simple d'ouvrier accédés à celui d'acheteur, vendeur et de négociant d'or. Par ailleurs, ils s'adonnent au placement d'argent dans le but de fructifier de leurs gains. De ce fait, eux qui, hier dépendaient des autres, ce sont eux qui contrôlent aujourd'hui, tout à Kéhi; c'est ce que MICHEL CROZIER et FRIEDBERG (1977, p90), appellent « *zones d'incertitudes* », car selon eux, « *Chaque acteur, dispose donc quel que soit l'endroit où il se trouve d'une zone d'incertitude au sein de laquelle il rend son comportement incertain, imprévisible pour les autres* ».

### 5. Conclusion

Somme toute, l'orpaillage clandestin est une réponse à la situation économique moribonde des acteurs qui le pratique. La forte valeur ajoutée de l'or dans le négoce attire la convoitise de toute part de sorte qu'on se retrouve dans un petit village ivoirien comme Kéhi avec plusieurs acteurs issus du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Nigéria. Cette situation atypique, fait de la localité de Kéhi un archétype de la politique d'intégration prônée par la CEDEAO. Surtout, lorsque la cohabitation repose sur la tolérance mutuelle autour des règles prônées par les autorités coutumières. L'analyse stratégique, nous a permis de comprendre les logiques socioprofessionnelles des groupes identitaires en présence. De surcroît, elle nous offre deux grilles d'analyse. La première, nous révèle que les acteurs sont conscients du contexte social et des contraintes du moment. Alors, ils jouent le jeu d'être soumis aux règles dans le but d'atteindre aisément leur but. La seconde, nous amène à découvrir les acteurs ont constitué des unités professionnelles dynamiques et se servent de leurs spécialisations comme une assurance pour se maintenir dans l'arène des activités. Ainsi, dans la localité de Kéhi, le travail est le ciment de l'intégration sociale entre autochtones, allochtones et allogènes. Toutefois, la construction des nouvelles réalités géopolitiques et stratégiques en matière de coopération sous régionale en Afrique subsaharienne ne devrait-elle pas faire de la promotion du plein-emploi, le catalyseur d'une véritable cohabitation ?

### 6. References

1. AMIN S. le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Revue Tiers monde, 1968, pp208-209.
2. Berthélemy JC, et Bourguignon F. Growth and crisis in Côte d'Ivoire, the World Bank, Washington, D.C, 1996, p260.
3. Berthelier P, et Lipchitz A. Quel rôle pour l'agriculture dans la croissance et développement ? Revue Tiers Monde, Tome, juillet-septembre. 2005; 45(183):603-624.
4. Chaléard JC. Occupation du sol et dynamique spatiale des grandes plantations modernes dans le département rural en question, Paris, ORSTOM, 1994, pp323-352.
5. Cogneau D, et Mesplé-Somps S. Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et de la crise politique, Afrique Contemporaine. 2003; 206:264.
6. Crozier M, et Friedberg E. L'acteur et le système: les contraintes de l'action collective, Édition du Seuil, Essais, 2014, p542.
7. Crozier M, et Friedberg E. L'acteur et le système, Édition du Seuil, Essais, 1977, p445.
8. Dozon JP, et Ponty G. Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique noire, Paris Karthala, Ciface, 1995, p67-80.
9. Koné M0 Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire: la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé, Colloques international les frontières de la question foncière, At the frontiers of land issues, 2006, p27.
10. Mounier A. Les Théories économiques de la croissance agricole, Économie rurale. 1992; 218:427.
11. Oberson B. Sociologie des organisations, Résumé du cours Erland, 2009; 7:P6.